

Prixtel - SAS au capital de 382 934,40 Euros 389 avenue du Club Hippique - 13097 Aix-en-Provence Cedex 2 N TVA FR20451799845 - RCS Aix 451 799 845

Facture: 50591834

Date: 30/11/2023

Consultez nos FAQ ou posez votre question sur notre Forum depuis notre rubrique Aide :

https://assistance.prixtel.com

Gérez votre compte 24h/24 et 7j/7 depuis votre Espace client :

http://www.prixtel.com/client

AFELLAT YASSMINE BATIMENT A1 2 RUE ALBERT DE MUN 92190 MEUDON

Facture pour la période du mois de Novembre 2023

7.20

# Montant prélevé à partir du 05/12/2023

Le détail de ce montant se trouve en page 2

7.20

Les montants unitaires étant arrondis, leur somme peut différer du total.

### Vos coordonnées

Mme AFELLAT YASSMINE
2 RUE ALBERT DE MUN
92190 MEUDON
afellatyassmine00@gmail.com

Num client: 3HJ2A

## Répartition de la TVA

Taux TVA	Base HT	TVA	TTC	
0%	0.00	0.00	0.00	
20%	6.00	1.20	7.20	
Total	6.00	120	7.20	

#### Avis de prélèvement automatique

Cette facture sera prélevée sur votre compte à partir du somme prélevée

05-12-2023 7.20 eur

RUM: ICS: FR48PXL485698

# Ligne 0631941404 Forfait Le oxygène entre 6,99 euros et 10,99 euros en fonction de votre consommation mensuelle Votre consommation mensuelle Appels illimités depuis France, Europe et DOM 01h 14m 56s SMS/MMS illimités depuis France, Europe et DOM 13 SMS / MMS 119.42Go Appels gratuits O6m 16s

Oxygène	montant (eur HT)	tva (%)	tva (eur)	montant (eur TTC)	
Abonnement		5.82	20.00	1.16	6.99
Options	volume	montant (eur HT)	tva (%)	tva (eur)	montant (eur TTC)
Conso Internet Europe élargie, Amérique du Nord, Maghreb	52Ko	0.17	20.00	0.03	0.21
Total ligne 0631941404		6.00		1.20	7.20

# Montant prélevé à partir du 05/12/2023

7.20

Conformément à l'information transmise avec la facture du 30 novembre 2022, et dans votre espace client tout le mois de décembre 2022, le contexte actuel marqué par une hausse généralisée des coûts (énergie, composants électroniques, transport...) nous a obligé à augmenter le prix de votre forfait de 0,50€ par mois depuis le 1er janvier 2023. Nous avons limité au maximum cette augmentation, qui s'avère nécessaire pour maintenir une qualité de service à la hauteur de vos exigences. Conformément à l'article L224-33 du Code de la consommation, nous vous rappelons que nos offres sont sans engagement, vous pouvez donc résilier votre forfait à tout moment sans frais.